

VILLE DE BEAUCEVILLE

PROMULGATION DE RÈGLEMENTS

NUMÉROS 2017-381

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE le Conseil à une séance ordinaire tenue le 15 janvier 2018 a adopté

- le règlement 2017-381 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

QUE copie dudit règlement est déposée au bureau de la soussignée 540, boulevard Renault, Beauceville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Beauceville ce 31<sup>e</sup> jour de janvier 2018.

MADELEINE POULIN, OMA  
Greffière